

Rapport d'activité

Année 2022



Il faut que tu comprennes
Que personne ne pousse ses enfants dans un bateau
A moins que la mer te semble plus sûre que la terre
Extrait du poème « Home » de Warsan Shire

Permanence juridique et sociale
Avenue des Mayennets 12
1950 Sion

Tél : 027 323 12 16 – info@csivs.ch

Lundi-Mardi-Jeudi : 14h00-18h00
Mercredi : 18h00-21h00

Cours de français – Animation – Activités d'intégration
Avenue de Tourbillon 34, 1950 Sion

Table des matières

MOT DE LA PRESIDENTE	5
MESSAGE DE LA COORDINATRICE : BON VENT AU CSI	6
PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE	7
ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS	10
JOURNAL DU CSI	12
BÉNÉVOLES.....	13
PARTICIPATION AUX RENCONTRES DE RESEAU.....	13
COMITÉ.....	13
FINANCES	13

MOT DE LA PRESIDENTE

Madeline HEINIGER

2022 a représenté une année de transition pour le Centre Suisses-Immigrés. En effet, Françoise JACQUEMETTAZ, présidente de l'association depuis 1986 et jusqu'en 2019, active bénévolement pendant une quarantaine d'années au service des personnes migrantes, donnait sa démission en septembre en tant que coordinatrice du Centre. Nicole MICHEL, engagée elle aussi pendant plus de 40 ans dans la défense des migrants, quittait son activité bénévole fin décembre. En parallèle, l'embauche de plusieurs nouvelles collaboratrices permettait d'entrevoir l'avenir du CSI sereinement, dans la construction d'une équipe motivée et compétente.

Un tel passage d'une étape pionnière à une organisation professionnelle ne se fait pas sans quelques turbulences, mais il assure la poursuite d'une mission qui nous tient à cœur : offrir un soutien juridique et social aux personnes issues de l'asile ou d'autres migrations, proposer des activités d'intégration et favoriser une cohabitation heureuse entre nous toutes et tous. La transition révèle aussi une richesse : la nouvelle équipe, les bénévoles et le comité se sentent héritiers des belles valeurs qui ont fondé et façonné l'association. Ceci nous conduit à adresser un immense merci à Françoise, Nicole et vous toutes et tous qui avez donné cet élan fondateur, inspirant et aujourd'hui bien ancré au CSI.

Cap sur l'avenir, à construire pas à pas. Merci à l'équipe du CSI qui s'est investie fortement face aux défis de cette année 2022, aux nombreuses personnes bénévoles, ainsi qu'à mes collègues du comité. Merci à nos divers partenaires et aux membres de l'association pour le dialogue et le soutien indispensables à notre action.

MESSAGE DE LA COORDINATRICE : BON VENT AU CSI

Françoise JACQUEMETTAZ

Lorsque j'ai rédigé le rapport d'activité pour l'année 2021, je ne pensais pas que ce serait le dernier. Pourtant, après mûre réflexion, j'ai donné ma démission en septembre 2022.

Durant ces 38 ans de présence au CSI, j'ai d'abord assuré des cours de français, la comptabilité puis repris la présidence après le départ d'Anne Bottani en 1986. Au fil des années, j'ai pris une place toujours plus active au sein de la permanence juridique et sociale. J'ai assumé la fonction de présidente du CSI jusqu'en 2019, année où Madeline Heiniger a été désignée comme nouvelle présidente.

J'ai poursuivi cet engagement bénévole comme coordinatrice. En effet, nos moyens financiers, restés précaires durant de nombreuses années, ne nous permettaient pas d'engager une personne supplémentaire pour assumer le volume de travail auquel nous devons faire face.

De plus, à la demande du Service de la population et des migrations, j'ai accepté la fonction de personne de confiance chargée du suivi des procédures concernant les mineurs non accompagnés (MNAs) et celle de curatrice désignée par les autorités en charge de la protection des mineurs. Depuis 2004, nos échanges et le climat de confiance établis entre le Rados et le CSI se sont révélés profitables au bien-être et à l'intégration sociale et professionnelle de ces jeunes dont le parcours de vie s'avérait souvent dramatique. Dans le cadre de cette activité, j'ai eu l'occasion de rencontrer des ados, parfois des enfants, venant de tous horizons, quittant un pays en guerre ou vivant une situation de violence généralisée. Au cours de l'année 2022, ce sont 51 MNAs qui ont été attribués au Valais, dont 39 Afghans qui ont fui le pays suite à la prise de pouvoir par les talibans. Leur récit fait parfois froid dans le dos. Dès leur arrivée en Suisse, ils se préoccupent du sort des membres de leur famille restés en Afghanistan et s'informent sur les possibilités de les faire venir en Suisse. Hélas, en matière de regroupement familial, la Loi sur l'asile ne laisse aucun espoir : les parents, les frères et sœurs sont exclus de ce droit.

Suite à mon départ récent du CSI, j'ai tenu à poursuivre mon engagement auprès de ces jeunes, à titre personnel et en accord avec l'Office de l'asile. Il me tient à cœur de prolonger mon accompagnement et mon soutien à ces ados privés de leur famille, qui ont besoin d'être entourés, entendus et renseignés sur leur avenir en Suisse.

Avec la certitude de l'utilité de notre mission, je quitte le bateau. Je souhaite bon vent à l'équipe qui a repris le gouvernail du CSI. J'espère vivement que l'esprit qui nous a animés, les membres fondateurs et moi, à savoir notre solidarité envers les migrants, tout statut confondu, demeurera présent durant de longues années encore.

PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE

La permanence juridique et sociale est composée de deux domaines : La représentation juridique dans les procédures d'asile élargies (PE) et la permanence pour les situations concernant les questions autour de la Loi sur les Etrangers (LEI), les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP) et la Loi sur l'asile (LAsi).

En chiffres, nous pouvons présenter notre travail durant l'année 2022 comme suit :

Appels : 3'241

Mails : 5'117

Permanence (actes et entretiens confondus) : **Total 1921**

LAsi	1191
-------------	-------------

Actes LAsi	401
------------	-----

Entretiens LAsi	790
-----------------	-----

LEI	730
------------	------------

Actes LEI	194
-----------	-----

Entretiens LEI	536
----------------	-----

Le bénévolat a couvert une large partie des activités en 2022. (Dès 2023, une grande partie de l'activité bénévole sera assurée par des personnes salariées.)

Permanence juridique et sociale

Recours au Tribunal administratif fédéral (TAF)	28
---	----

Recours au Conseil d'Etat	7
---------------------------	---

Recours au Tribunal cantonal	1
------------------------------	---

Sur les 28 recours envoyés au TAF, 16 concernent des décisions d'asile négatives. Les autres sont des demandes de réexamen, de regroupements familiaux, etc.

Pour des décisions de révocation de permis L/B/C ou non-renouvellement de permis de la part du SPM, le recours est fait au Conseil d'Etat. En 2022, nous avons fait 3 recours pour des révocations de permis B et 3 pour des refus d'octroi d'un permis B pour cas de rigueur (transformation de permis F en B).

Demandes de transformation de permis F en B : 33

Pays représentés : Afghanistan 14, Erythrée 4, Arménie 3, Syrie 2, Irak 2, Angola, Côte d'Ivoire, Kosovo, Gambie, Géorgie, Guinée Conakry, Serbie, Somalie, Tibet.

Chaque demande de permis B nécessite une préparation méticuleuse du dossier qui doit être complet et remplir toutes les conditions d'admission. La procédure peut prendre facilement 1 année voire plus pour obtenir une réponse.

Demandes de changement de canton : 44

Pays représentés : Turquie 14, Afghanistan 8, Ukraine 5, Erythrée 3, Syrie 3, Cameroun 2, Lybie 2, Somalie 2, Autriche, Birmanie, Iran

La liberté de changer son canton de résidence dépend surtout du type d'autorisation de séjour de la personne, ce qui peut conduire à des situations d'inégalité.

Demandes de regroupement familial : 45

Turquie 12, Erythrée 10, Ukraine 6, Afghanistan 4, Syrie 3, Maroc 2, Tunisie, Brésil, Bosnie Burundi, Côte d'Ivoire, RDC, Serbie, Sri Lanka

Selon le statut d'une personne, les conditions liées au régime familial sont très variables : Une personne ressortissante de l'UE doit certes avoir un travail mais peut bénéficier de l'aide sociale, alors qu'une personne avec un permis F doit être autonome financièrement et pouvoir couvrir les besoins de toute la famille. Pour les personnes avec un permis F, le regroupement familial est extrêmement difficile à obtenir, ce qui conduit à des situations dramatiques. Les obstacles sont non seulement les conditions à remplir, mais également les étapes bureaucratiques à franchir lors de la vérification des documents par les ambassades suisses à l'étranger.

Décisions de révocation de permis B/C : 17

Pays représentés : Portugal 5, Italie 3, Biélorussie, Espagne, France, Kosovo, Madagascar, République dominicaine, RDC, Tchéquie, UK, Vietnam

Ce sont des révocations de permis de personnes provenant de l'UE ou de pays tiers, non pas du domaine de l'asile. Souvent les personnes se sont adressées au CSI avec des décisions de révocation à la suite d'une dépendance à l'aide sociale causée par une maladie/chômage continu/accident. Des changements de vie assez dramatiques qui entraînent des conséquences pour le séjour en Suisse. Dans 3 cas nous avons fait recours contre une révocation du permis B devant le Conseil d'Etat, deux révocations de permis pour cause de perte de travail et dépendance à l'aide sociale et pour la plupart des autres cas nous avons soit aidé à rédiger un droit d'être entendu ou donné des conseils et renseignements.

Demandes de cas de rigueur selon art 14, al 2 LASi : 2

Pays représentés : Ethiopie et Sri Lanka

C'est une demande d'appliquer l'article pour cas de rigueur en faveur des personnes qui ont obtenu une décision d'asile négative, sans possibilité de recours. C'est extrêmement difficile de remplir les critères (intégration poussée, autonomie financière et pas de possibilité de retour au pays d'origine). Les deux cas de 2022 sont toujours en cours.

De manière générale en Suisse, la reconnaissance d'un cas de rigueur n'est pas couramment approuvée par le SEM, mais c'est souvent la seule possibilité de régularisation du séjour pour les personnes déboutées et installées en Suisse depuis de nombreuses années.

Procédures étendues (Bureau de conseil juridique gratuit)

Lorsqu'une demande d'asile ne peut être traitée au sein des Centres fédéraux dans les 140 jours prévus par la LAsi, les requérants d'asile sont attribués aux cantons, où la procédure de 1^e instance sera poursuivie. Le SEM a désigné le CSI comme Bureau de conseil juridique gratuit pour le canton du Valais, auprès de ces requérants.

Nombre de dossiers	212
Décisions du SEM	102
Recours TAF	11
Décisions SEM	102
Auditions complémentaires	33
Droit d'être entendu	25

En 2022, 24'511 demandes d'asile ont été déposées en Suisse. Et fin 2022, 12'000 décisions étaient toujours en attente en première instance.

Les pays les plus représentés dans les demandes d'asile sont :

Afghanistan et Turquie : correspondent à plus de 50% des demandes

Pour le reste, les nationalités sont variées : Iran, RDC, Burundi, Géorgie, Maroc, etc.

Requérants mineurs non accompagnés (RMNA) :

Françoise JACQUEMETTAZ continue son mandat en tant que curatrice des mineurs non accompagnés attribués au canton du Valais (cf. Message de la coordinatrice, en p.6). Un suivi coordonné avec le CSI est mis en place pour toutes les procédures étendues.

PRIX DE LA FONDATION PRALONG

Le 6 décembre 2022, la Fondation PRALONG a décerné son prix bisannuel au Centre Suisses-Immigrés et à sa fondatrice et coordinatrice durant 38 ans, Mme Françoise JACQUEMETTAZ, honorant celle-ci pour son « dévouement sans faille et entièrement bénévole » depuis la séance constitutive de l'association, en 1984. Jean Zermatten, président de la Fondation, a relevé combien cet engagement lui avait valu « non seulement une connaissance intime des situations des familles et des enfants migrants de notre canton, mais aussi le respect de toutes les institutions concernées par cette problématique. »

Equipe de la permanence juridique et sociale

En janvier 2022, le personnel salarié comptait 5 personnes à temps partiel entre 40 et 60%, accompagné de 4 personnes bénévoles pour quasi deux temps pleins.

Au cours de l'année 2022, le personnel salarié a passé de 2,6 EPT (emploi plein temps) en janvier à 4,4 EPT en décembre. Soit 8 personnes à temps partiel, sous contrat. L'attribution de nouvelles tâches (PE) au CSI par le SEM s'est accompagné d'une augmentation des subventions fédérales.

Le CSI a également accompagné une stagiaire de la HES-SO, filière travail social.

Depuis l'automne 2022, Jeanne CARRUZZO et Kerstin LOETSCHER partagent la responsabilité des diverses tâches de coordination. Des contacts sont régulièrement entretenus entre le comité, le personnel et les bénévoles.

En septembre 2022, la permanence de Sion a déménagé à l'Avenue des Mayennets 12, dans un appartement offrant une salle d'attente et 4 bureaux pour le secrétariat, la permanence et les procédures étendues. En effet, les locaux de l'Avenue de Tourbillon étaient devenus bien trop exigus et ils sont attribués dès lors aux cours de français et aux diverses activités d'intégration du CSI.

En 2022, les permanences de Sion, Martigny et Monthey ont été assurées par :

BARRAS Lauren, CARRUZZO Jeanne, DELEZE Fabienne, DUBUIS Chloé, GRICHTING Mélina, JACQUEMETTAZ Françoise, LÖTSCHER Kerstin, MICHEL Nicole, MORAND André, ORLANDO Melissa (stagiaire HES), REY Alexia, UKIC Zikreta (accueil et secrétariat)

ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS

Le domaine de l'intégration concerne l'organisation de cours de français, l'Accompagnement mère-enfant (AME) qui fait le lien entre parents et école, et le groupe de parole pour des femmes « Viens parler français ».

La coordination du domaine de l'intégration est assurée par Christine REYNARD

Cours de français

Le CSI a proposé 42 h. de cours/semaine aux migrants résidant à Sion et dans la région.

Durant l'année 2022, les cours ont été dispensés par une vingtaine de formatrices et formateurs, dans les niveaux allant de Débutant A1.1 à B1.

Quelques infos sur les bénéficiaires :

- Adultes migrants résidant à Sion (182 inscriptions)
- Cours mixtes, 44 hommes et 138 femmes
- Entre 20 et 55 ans
- Une cinquantaine de nationalités, dont 80 bénéficiaires venant d'Europe
- Un peu moins de la moitié bénéficiant d'un permis B, C ou Suisse
- Cours pour migrants qui ne peuvent pas s'inscrire à des cours payants (raisons financières) ou à des cours dont le rythme et l'apprentissage sont peu adaptés
- Exceptionnellement quelques migrants résidant dans les environs de Sion (horaires et niveaux ne convenant pas dans leur commune)

Rencontres des formatrices et formateurs :

- Le 30 mars 2022 : cours sur les différents permis de séjour + échange sur nos pratiques
- Le 17 juin 2022 : bilan de l'année scolaire 2021-2022
- Le 1er septembre 2022 : rencontre de coordination pour les niveaux Moyen et Avancé
- Le 8 septembre 2022 : rencontre de coordination pour les niveaux Débutant et Élémentaire
- Le 15 novembre et le 13 décembre 2022 : rencontre au sujet de la méthodologie utilisée pour les cours B1

Nous avons une liste d'attente : offre alternative : 2 cours niveau Débutant ouverts en avril pour des participantes ukrainiennes à raison de 2x par semaine, 1h30.

Enseignants pour l'année 2022 :

ANTILLE Christiane, BADEN Geneviève, BADEN Jacob, BALET Kathy, BENEY Narcisse, CHRISTEN Marianne, FAHRNI Claudine, GONNET Marie-Hélène, GRANDJEAN Danièle, MAYE Olivier, MOUMOUNI Ibrahim, NANCHEN Nilde, REYNARD Christine, ROBINET Mélodie, RYWALSKI Mireille, TORRENT Françoise, ZERMATTEN Christine, ZORZI Anny.

Projet AME

Le nombre de familles suivies en 2022 par des bénévoles au sein des communes :

- 10 familles à Sion
- 6 familles à Fully
- 1 famille à Conthey
- 6 familles à St-Maurice

Dans certaines communes, le projet a tardé à redémarrer après le Covid, en raison d'un manque de bénévoles.

Rencontres 2 x / année à Sion avec les bénévoles accompagnant les familles, Karin MARX, responsable des élèves allophones, et Christine REYNARD, coordinatrice.

Coordinatrices régionales :

- Christine REYNARD pour Sion
- Réjane CUENNET pour Fully
- Béatrice ROH pour Conthey
- Sandra ESTEVAO pour St-Maurice

Viens Parler Français

Durant l'année 2022, 33 séances ont eu lieu, le mercredi matin durant 1 heure et demie. Ce sont des femmes de tout âge qui participent aux rencontres. En moyenne, 5 participantes viennent chaque mercredi, de 12 nationalités différentes.

Animations et visites :

- 9 mars 2022 : visite de l'exposition « A breath of life », à la fondation Opale, à Lens
- 13 avril 2022 : invitation d'une conteuse
- 15 juin 2022 : visite de la ville en suivant les remparts
- 16 novembre 2022 : visite du Parcours Fontaines de la ville de Sion

JOURNAL DU CSI

Les deux numéros parus en 2022 abordaient les thèmes suivants :

- « Procédures d'asile » : Le numéro du printemps présentait différentes problématiques touchant les demandes d'asile : difficultés à obtenir un permis humanitaire dans les ambassades, recours déposés en cours de procédure, ou encore récente arrivée des victimes de la guerre en Ukraine.
- « Expression artistique », paru en fin d'année, évoquait la créativité artistique sous différentes formes – écriture, théâtre, peinture - permettant de métamorphoser la souffrance des parcours migratoires.

Les deux numéros présentaient quelques collaboratrices du CSI et leur travail. Ils rendaient également hommage à l'engagement sans faille de Sœur Marie-Rose et à Françoise JACQUEMETTAZ pour son travail remarquable récompensé par le Prix de la Fondation PRALONG.

L'équipe de rédaction, bénévole, se compose de Aurélie PONT, membre du comité, Orphée MOUTHUY et Madeline HEINIGER, présidente du CSI. La mise en page est effectuée bénévolement par Marie-Paule ZUFFEREY.

BÉNÉVOLES

C'est grâce à l'engagement de **quelque quatre-vingts** bénévoles que le CSI peut offrir gratuitement ou pour une finance d'inscription modique la majeure partie des activités liées à l'intégration. Que ces personnes se voient ici chaleureusement remerciées.

PARTICIPATION AUX RENCONTRES DE RESEAU

Le CSI participe aux réunions de réseau suivantes :

- La Commission consultative de l'intégration de la Ville de Sion : coordination des activités d'intégration
- La COPERA : Conférence romande des collaborateurs de Permanences juridiques et sociales pour Requérant d'asile
- La PLAIDE : Plateforme intercantonale des spécialistes en droit des étrangers-ères
- L'ODAE : Observatoire du Droit d'Asile et des Etrangers
- Le Réseau juridique solidaire : réseau valaisan de juristes partageant leurs compétences dans des problématiques sociales et/ou liées à la migration.

COMITÉ

Le Comité, bénévole, s'est réuni lors de 10 séances ordinaires durant l'année 2022, ainsi que 2 séances extraordinaires pour gérer des situations urgentes. Il a traité de questions financières, d'engagement du personnel et d'organisation générale ; il s'est également informé des situations et des préoccupations de l'équipe dans le cadre de la permanence ou du domaine de l'intégration. Le comité a pris les décisions qui relèvent de ses compétences.

Françoise JACQUEMETTAZ et Jeanne CARRUZZO ont participé aux séances du comité.

Présidente : Madeline HEINIGER

Membres : BADEN Geneviève, CONSTANTIN Frédéric, GABIOUD Bernard, GONNET Marie-Hélène, LEVINE-CUENNET Geneviève, PONT Aurélie, Z 'GRAGGEN Sonia

FINANCES

L'exercice 2022 se solde par un résultat positif de CHF 2'604.-

Les recettes de l'Association proviennent de subventions fédérales, cantonales et communales, ainsi que des dons et des cotisations de ses membres et sympathisants. Le prix de la Fondation PRALONG était doté d'un montant de CHF 10'000.-

Août 2023

COMPTES 2022

RECETTES	2022	2021
Cotisations	13'895	13'900
Dons	32'460	37'360
Programme d'intégration - Canton	83'277	77'854
Programme d'intégration - Sion	25'868	23'215
Subventions forfaitaires	49'200	52'500
Subventions Office de l'Asile	101'600	40'350
Représentation juridique SEM	182'529	135'262
Représentation juridique SEM solde 2020		54'185
HES-SO Indemnité PF	7'650	7'650
Contributions RA & Dépens TAF	5'310	5'380
Inscriptions cours français	6'850	5'150
Total des recettes	508'639	452'806
CHARGES	2022	2021
Charges de personnel	347'229	254'648
Salaire permanence	102'876	70'105
Salaire procédure étendue	86'951	61'195
Défraiement coordinatrice CSI	9'400	11'650
Salaire coordinatrice intégration	22'715	15'484
Défraiement cours de français	28'814	33'349
Salaire femme de ménage	2'757	2'437
Charges de l'employeur	93'717	60'428
Frais généraux	98'806	73'402
Charges locatives et frais d'entretien	43'561	32'479
Matériel de bureau, mobilier et déménagement	16'728	2'524
Frais de déplacement	9'095	14'520
Frais d'envoi postal, téléphone et internet	9'009	7'663
Matériel informatique et téléphonique	8'293	2'453
Location d'imprimantes et frais d'impression	5'491	3'770
Imprimés divers et publicité	2'226	1'319
Frais divers	1'991	2'249
Frais d'animation	1'988	2'500
Cours de langue matériel et formation	423	332
Formation juridique et sociale		3'593
Total des charges	446'035	328'050
Attribution aux réserves libres	60'000	130'000
Bénéfice de l'exercice, Perte (-)	2'604	-5'244

BILAN 2022

	31.12.2022	31.12.2021
ACTIFS	CHF	CHF
Caisse	58.70	26.80
Compte postal	383'790.32	274'495.59
Compte bancaire	17'359.93	17'359.04
Dépôt de garantie	11'400.00	6'600.00
Débiteurs	19'806.20	40'350.00
Total des actifs	<u>432'415.15</u>	<u>338'831.43</u>
PASSIFS	CHF	CHF
Créanciers	37'853.36	17'022.80
Réserves libres	225'894.88	165'894.88
Capital propre	166'062.90	161'157.92
Bénéfice / déficit (+ / -)	2'604.01	-5'244.17
Total des passifs	<u>432'415.15</u>	<u>338'831.43</u>

Sion, 15 mars 2023

Bernard Gabioud, Caissier

**Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux
qui, grâce à leur soutien, nous ont permis de
poursuivre notre travail en 2022.**



VILLE DE SION



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM



monthey



Fondation
Alexandre et Ida Pralong-Dayer



VILLE DE
MARTIGNY